



Numéro de l'acte	2016-200-RPCB
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	8.9

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2016

QUESTION N°2016-200

CAMPING MUNICIPAL : Tarifs saison 2017

RAPPORTEUR : Madame Corinne BOCQUILLON

Par délibération en date du 8 décembre 2014, le Conseil Municipal a fixé les tarifs des droits d'installation et d'utilisation des équipements du camping.

Il convient de réviser ces tarifs et de les fixer pour la saison 2017.

Lors de l'année 2015, il avait été décidé d'accorder une réduction de 50% de la redevance emplacement afin d'inciter de nouveaux résidents permanents à venir installer un Mobil-Home au sein du Camping Beauséjour. Cette réduction sera de nouveau accordée pour l'année 2017.

De même, comme en 2016, une remise exceptionnelle de 150€ sera accordée pour les résidents qui cèdent leur caravane ou mobil home à un nouvel arrivant, dans le but de l'installation d'un mobil home.

Les modifications à la délibération du 16 décembre 2015 apparaissent sous cette forme : **gras**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Et à l'unanimité, décide :

- de réviser les droits divers du Camping Municipal pour la saison prochaine comme suit :

1 - CAMP DE TOURISME 4 ETOILES - COURTS SEJOURS – BASSE SAISON

<u>Tarifs de base pour une nuitée</u>	<u>Tarifs 2016</u>	<u>au 01.01.2017</u>
* redevance par emplacement	5.90 €	5.90 €
(y compris le véhicule, l'enlèvement des ordures ménagères, l'eau chaude sanitaire)		
* par adulte ou enfant à partir de 8 ans	3.95 €	3.95 €
* par enfant de 2 à 7 ans	1.90 €	1.90 €
* acompte pour les réservations en courts séjours.....	40.00 €	40.00 €

2 - CAMP DE TOURISME 4 ETOILES - COURTS SEJOURS – JUILLET ET AOUT

<u>Tarifs de base pour une nuitée</u>	<u>Tarifs 2016</u>	<u>au 01.01.2017</u>
* redevance par emplacement	6.85 €	6.85 €
(y compris le véhicule, l'enlèvement des ordures ménagères, l'eau chaude sanitaire)		
* par adulte ou enfant à partir de 8 ans	4.75 €	4.75 €
* par enfant de 2 à 7 ans	2.20 €	2.20 €
* acompte pour les réservations en courts séjours.....	40.00 €	40.00 €

6 - DROITS D'ENTREE A LA PISCINE MUNICIPALE :

- Résident long séjour :
 - Carte Adulte 36.00 €
 - Carte Enfant 24.00 €
- Résident court séjour pour minimum 7 nuits :..... Gratuit.

7- LOCATION DES MOBIL-HOME

Tarifs 2016 _____ au 01.01.2017

***Mobil-home pouvant accueillir 6 personnes (emplacement 132 MH4M),**

- location d'une durée d'une semaine en juillet-août.....	449.00 €	449.00 €
- location d'une durée d'une semaine hors saison.....	287.00 €	287.00 €
- location longue durée (au moins 5 mois consécutifs) par mois	858.00 €	858.00 €
- location longue durée hors saison (hors juillet et août) par mois		
quatre semaines consécutives	858.00 €	858.00 €
- location à la nuitée hors saison en semaine (hors juillet et août)	49.00 €	49.00 €
- location à la nuitée hors saison week-end (Nuitées du vendredi, samedi, et dimanche).....	53.00 €	53.00 €
- location à la nuitée en saison en semaine (juillet et août).....	63.00 €	63.00 €
- location à la nuitée en saison week-end (Nuitées du vendredi, samedi, et dimanche).....	70.00€	70.00 €
- location de draps (de la date d'arrivée à la date de départ)...	20.00 €	20.00 €
- forfait ménage.....	80.00 €	80.00 €
- dépôt de garantie.....	80.00 €	80.00 €

***Mobil-home pouvant accueillir 6 personnes (emplacement 133 MH3M),**

- location d'une durée d'une semaine en juillet-août.....	434.00 €	434.00 €
- location d'une durée d'une semaine hors saison.....	272.00 €	272.00 €
- location longue durée (au moins 5 mois consécutifs) par mois	799.00 €	799.00 €
- location longue durée hors saison (hors juillet et août) par mois		
quatre semaines consécutives	799.00 €	799.00 €
- location à la nuitée hors saison en semaine (hors juillet et août)	42.00 €	42.00 €
- location à la nuitée hors saison week-end (Nuitées du vendredi, samedi, et dimanche).....	47.00 €	47.00 €
- location à la nuitée en saison en semaine (juillet et août).....	63.00 €	63.00 €
- location à la nuitée en saison week-end (Nuitées du vendredi, samedi, et dimanche).....	70.00 €	70.00 €
- location de draps (de la date d'arrivée à la date de départ).....	20.00 €	20.00 €
- forfait ménage.....	80.00 €	80.00 €
- dépôt de garantie.....	80.00 €	80.00 €

*** Mobil-home pouvant accueillir 5 personnes (emplacement 134 MH4M),**

- location d'une durée d'une semaine en juillet-août.....	449.00 €	449.00 €
- location d'une durée d'une semaine hors saison.....	287.00 €	287.00 €
- location longue durée (au moins 5 mois consécutifs) par mois.	858.00 €	858.00 €
- location longue durée hors saison (hors juillet et août) par mois	858.00 €	858.00 €
- location à la nuitée hors saison en semaine (hors juillet et août)	49.00 €	49.00 €
- location à la nuitée hors saison week-end (Nuitées du vendredi, samedi, et dimanche).....	53.00 €	53.00 €
- location à la nuitée en saison en semaine (juillet et août).....	63.00 €	63.00 €
- location à la nuitée en saison week-end (Nuitées du vendredi, samedi, et dimanche).....	70.00 €	70.00 €
- location de draps (de la date d'arrivée à la date de départ).....	20.00 €	20.00 €
- forfait ménage.....	80.00 €	80.00 €
- dépôt de garantie.....	80.00 €	80.00 €

8 – DROITS DE PLACE DES CAMPING CARS

	<u>Tarifs 2016</u>	<u>au 01.01.2017</u>
* Droits de stationnement sur le parking des 3 étangs.....	3.50 €	3,50 €
* Borne camping Carle jeton	1.50 €	1.50 €

9 – MODALITES DE PAIEMENT

Les redevances sont payables directement au bureau administratif, en espèces, chèques bancaires, tickets loisirs CAF, chèques vacances ANCV ou carte bleue.

Les redevances dites « LONGS SEJOURS » peuvent être réglées suivant les modalités ci-dessous :

- Paiement en 1 seule fois avant le 1er avril, au bureau.
- Paiement en 2 fois : soit 50 % avant le 1er avril et le solde avant le 15 juillet, au bureau.
- Paiement en 3 fois, par prélèvement automatique, le 15 des mois de Février, Avril et Juillet,
- Paiement en 6 fois, par prélèvement automatique, le 15 des mois de Février à Juillet.
- Paiement en 9 fois, par prélèvement automatique, le 15 des mois de Février à octobre.

Le paiement par prélèvement automatique, sans frais supplémentaire, a été mis en place à compter de la saison 2012 et peut être renouvelé chaque année sur demande expresse déposée auprès des gérants et après signature d'un contrat et d'une autorisation de prélèvement, sur production d'un relevé d'identité bancaire.

En cas d'arrivée en cours de saison, une réduction des redevances pourra être calculée en fonction du nombre de mois de présence au sein du camping (Un mois commencé étant facturé en totalité), un abattement de 10% de la redevance par mois sera alors appliqué pour les mois précédant l'installation.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES

Le 14 décembre 2016



Le Maire,

Caroline SAUDEMONT



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER
CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2016**

Affiché le 15 Décembre 2016

L'An Deux Mille Seize le quatorze décembre à 17h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Conseil, sous la présidence de Madame Caroline SAUDEMONT, Maire, en suite de convocations adressées à domicile le 07 décembre 2016, convocations accompagnées de l'ordre du jour et des projets de délibérations. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

Effectif du Conseil Municipal : Caroline SAUDEMONT – Alain RICOUART - Laurence DELAVAL - Dominique GODART - Laurence LOTTERIE - Jean-Marc BOURGEOIS - Christine DACY - Bruno WINTREBERT - Karine BONVOISIN - Jean-Marc DELAIRE – James MUNCK - François FRADIN - Christian DIRIX - Sophie LEBRIEZ - Francis DICQUE - Catherine LAMOOT - Corinne BOCQUILLON - Claude LECAT - Marie-Line GAGNIAC - Dominique SAUDEMONT - VASSEUR PEPE Roxanne — Céline PRUVOST - Joël DUQUENOY - Corinne REANT - Benoît ROUSSEL - Christine COURBOT – Guillaume BOYAVAL - Bernadette BAROUX - Valérie VASSEUR

Absents excusés :

Christine DACY ayant donné pouvoir à Laurence DELAVAL
François FRADIN ayant donné pouvoir à Sophie LEBRIEZ
Marie-Line GAGNIAC ayant donné pouvoir à Caroline SAUDEMONT
Céline PRUVOST ayant donné pouvoir à Bruno WINTREBERT
Joël DUQUENOY ayant donné pouvoir à Christine COURBOT
Guillaume BOYAVAL ayant donné pouvoir à Corinne REANT

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de présents ou représentés :

- 23 présents
- 0 absent non excusé
- 0 absent excusé
- 6 absents excusés avec pouvoir

Monsieur Christian DIRIX est nommé secrétaire de séance.